



APPEL À CANDIDATURES

Accélérer le développement des technologies ou innovations environnementales portées par les femmes et les jeunes du Bassin du Congo

Date limite de réception des candidatures : **29 avril 2024**

Contexte et enjeux

Les pays du Bassin du Congo font face à des défis majeurs liés à la préservation de l'environnement, à la sécurité alimentaire, aux effets du changement climatique et à la gestion durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de sa nouvelle Programmation 2024-2027, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) souhaite soutenir et encourager les femmes et les jeunes qui portent des solutions éco-innovantes. Ces solutions devront contribuer à résoudre ces défis majeurs, particulièrement ceux qui touchent à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources naturelles, et promouvoir des modes de production et de consommation durables.

L'éco-innovation est considérée comme un élément essentiel pour relever les défis environnementaux pour un avenir plus durable. Elle englobe le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, de nouveaux processus, de nouveaux produits et de nouveaux services qui contribuent à la durabilité environnementale.

Cet appui s'inspire des actions menées par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF dans le cadre du Projet de déploiement des technologies et innovations environnementales pour le développement durable et la réduction de la pauvreté (PDTIE).

Le PDTIE a permis de faire émerger plus de 150 innovations intéressantes dans les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, la santé, la cosmétique, la construction, la gestion et la valorisation des déchets ou encore l'énergie, en alliant connaissances ancestrales et modernité scientifique. **Le domaine de l'agriculture a représenté plus d'une innovation sur cinq.**

Pour en savoir plus, consulter :

<https://www.ifdd.francophonie.org/actions/deploiement-des-technologies-et-innovations-environnementales-pour-le-developpement-durable-et-la-reduction-de-la-pauvrete/>

Cette expérience a permis d'obtenir des résultats positifs dans deux pays pilotes du Bassin du Congo à savoir le Cameroun et la République démocratique du Congo.

Consciente de l'ampleur des défis que connaissent les pays francophones en développement pour assurer la préservation des patrimoines naturels, l'OIF à travers sa Représentation extérieure en Afrique centrale (REPAC) souhaite opérer un passage à l'échelle régionale et recentrer les priorités de la coopération francophone en matière de développement durable sur les efforts de sécurité alimentaire, tout en contribuant à la gestion durable des précieuses ressources naturelles.

Bassin du Congo, un poumon vert de la planète

Fixation de 25 à 30 % du carbone mondial
10 % de la réserve mondiale de biodiversité



Accompagner les femmes et les jeunes qui portent des solutions éco-innovantes contribuant à résoudre les défis liés à la préservation de l'environnement, la sécurité alimentaire, les effets du changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo.



Soutien aux initiatives environnementales dans le Bassin du Congo

1 PAS
DE PAUVRETÉ



2 FAIM
«ZÉRO»



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Objectifs

L'intervention de l'OIF au bénéfice des pays du Bassin du Congo sur la période 2024-2027 vise à soutenir et encourager les femmes ou les jeunes qui portent des solutions éco-innovantes contribuant à résoudre les défis relatifs à la préservation de l'environnement, à la sécurité alimentaire, aux effets du changement climatique et à la gestion durable des ressources naturelles dans le Bassin du Congo.

Plus spécifiquement, dans le cadre du présent appel, les objectifs spécifiques sont les suivants :

- ▶ Sélectionner au moins un incubateur par pays du Bassin du Congo pour identifier les jeunes innovateurs et innovatrices et les accompagner ;
- ▶ Bâtir une communauté vibrante d'éco-innovateurs et innovatrices francophones capables de faire émerger des solutions de plus en plus matures aux défis environnementaux du Bassin du Congo.

Mandat

Les incubateurs feront la sélection des jeunes et femmes pour le perfectionnement de leur innovation et leur mise en échelle et puis accompagner les jeunes pour la phase de commercialisation. Les bénéficiaires devront être sélectionnés à la suite de la revue de leur idée, solution, innovation ou projet naissant ayant du potentiel de développement. Les incubateurs auront ainsi pour mission d'abriter ou de former ces jeunes à l'entrepreneuriat, l'élaboration d'un modèle économique. Ils les conseilleront et les accompagneront pour développer leurs projets innovants, et éventuellement les appuieront dans la recherche de financement.

La sélection des jeunes éco-innovateurs se fera en étroite concertation avec l'OIF qui siègera dans le jury dont le mandat sera de retenir les meilleurs candidats.

Critères de sélection

Les incubateurs seront sélectionnés selon les critères suivants :

- ▶ Connaissance des réalités locales et des besoins en matière d'éco-innovation ;
- ▶ Capacité à identifier et à accompagner des femmes ou des jeunes porteurs de technologies ou d'innovations environnementales ;
- ▶ Expérience dans l'octroi de subventions et l'élaboration de rapports techniques et financiers ;
- ▶ Capacité à accompagner la mise en marché d'innovations ou de technologies développées localement par des femmes ou des jeunes ;
- ▶ Capacité à mobiliser diverses parties prenantes d'un écosystème d'innovation telles que des acteurs publics ou gouvernementaux, des universités ou centres de recherche, des investisseurs, des mentors ou entrepreneurs à succès, des prestataires d'appui (avocats, comptables, consultants, etc.) ;
- ▶ Engagement à participer activement au développement durable et à la promotion de solutions environnementales.

La liste des pays éligibles à l'appel à candidatures est la suivante : **Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et République du Congo.**



Informations pratiques

Date limite de candidature

29 avril 2024 à 23h59,
heure de Libreville
(Gabon)

Adresse d'envoi

repac@francophonie.org



Offre d'accompagnement

Les incubateurs sélectionnés bénéficieront d'un appui financier de l'OIF pour soutenir les jeunes innovateurs. **Chaque incubateur sera chargé d'identifier, d'accompagner et de soutenir entre 20 et 50 jeunes innovateurs par année**, en fonction des objectifs et du budget définis par l'OIF.

Dossier de candidature

(*) *obligatoire*

- ▶ **Présentation de l'incubateur (*)** : mission, expérience, équipe, réalisations antérieures démontrant l'expertise et les capacités de l'incubateur à accompagner les jeunes innovateurs (**3 pages**)
- ▶ **Proposition de plan d'action (*)** : méthodologie pour soutenir les jeunes innovatrices ou innovateurs et communiquer sur les résultats atteints (**2 pages**)
- ▶ **Acte d'engagement (*)** : respect des critères de sélection et collaboration avec l'OIF pour implémenter le programme (**1/2 page**)
- ▶ **Proposition d'un budget type (*)** : pour accompagner 30 innovateurs par an, en fonction des réalités du pays – indiquer éventuellement la contribution en nature ou financière de l'incubateur à l'accompagnement des jeunes (libeller le budget en monnaie locale et en euros) (**1 page**)
- ▶ Annexes : **preuve d'existence juridique au sein d'un des pays du Bassin du Congo (*)** (Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Guinée équatoriale et Gabon) et bilan d'activités des années précédentes.

Calendrier

- ▶ Date de lancement de l'appel à projets : **18 mars 2024**
- ▶ Date limite de soumission des propositions : **29 avril 2024**
- ▶ Annonce des résultats : **03 juin 2024**

Comment soumettre un dossier

Les dossiers de candidature doivent être soumis dans un fichier unique **en version PDF** par voie électronique à l'adresse suivante :

repac@francophonie.org

Au plus tard le **29 avril 2024 à 23h59**, heure de Libreville (Gabon).

Elles doivent être rédigées en **français**.

Contact

Pour toute question, veuillez contacter :

M. Romaric SEGLA

Spécialiste de programme

Représentation Pour l'Afrique centrale (REPAC)

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Courriel : Romaric.Segla@francophonie.org



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIII^e Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).



Représentation de l'OIF en Afrique centrale

941 avenue Paul Moukambi, Haut de Gué-Gué, Libreville, Gabon

+241 11739608

repac@francophonie.org

www.francophonie.org